

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ELJEMEL -Avenue Mohamed V- 1002 Tunis-

La société ASSURANCES SALIM publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2003 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 5 mai 2004 accompagnés des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, Mr Chérif Ben Zina (Commissariat Management Conseil) .

Bilan Arrêté au 31 Décembre 2003

(Unité : en Dinars)

ACTIFS	31/12/2003			31/12/2002
	Brut	Amort. Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevet, licences, marques	53 931	50 423	3 508	8 038
AC13 Fonds de commerce	-	-	-	-
AC14 Acomptes versés	-	-	-	-
	53 931	50 423	3 508	8 038
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	608 348	395 806	212 542	206 928
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier	175 858	122 070	53 789	65 195
	784 207	517 876	266 331	272 123
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	3 309 389	-	3 309 389	-
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	-	-	-	-
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	6 706 301	1 173 688	5 532 613	5 825 495
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	350 000	-	350 000	350 000
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	5 421 880	256 176	5 165 703	3 910 876
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	13 536 050	-	13 536 050	11 836 050
AC334 Autres prêts	153 055	-	153 055	120 335
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	-	-	-	500 000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	20 827	-	20 827	79 716
	29 497 502	1 429 864	28 067 638	22 622 471
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	479 580	-	479 580	545 174
AC530 Provision pour sinistres (vie)	333 248	-	333 248	297 784
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	1 573 981	-	1 573 981	1 096 729
	2 386 810	-	2 386 810	1 939 687
AC 6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	24 204	-	24 204	155 480
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	5 126 300	74 265	5 052 035	4 624 942
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	280 336	-	280 336	-
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	5 353	-	5 353	3 884
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	317 952	-	317 952	-
	5 754 144	74 265	5 679 879	4 784 307
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	296 097	-	296 097	140 237
AC72 Charges reportées				
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 Estimations de réassurances - acceptation				
AC733 Autres comptes de régularisation	557 599	-	557 599	522 701
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	101 566	-	101 566	-
	955 262	-	955 262	662 937
TOTAL ACTIFS	39 431 855	2 072 427	37 359 427	30 289 563

(*) le CMF a invité la société à présenter les notes aux états financiers conformément à la norme comptable relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et de réassurance NC 26.

Bilan Arrêté au 31 Décembre 2003
(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2003	31/12/2002
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	10 000 000	4 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	685 750	2 236 192
CP5 Résultat reportés	2 260	1 159
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	10 688 010	6 237 351
CP6 Résultat de l'exercice	1 457 666	1 301 158
Total capitaux propres avant affectation	12 145 676	7 538 509
<u>PASSIFS</u>		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-
PA22 Provisions pour impôts	-	-
PA23 Autres provisions	163 710	163 710
	163 710	163 710
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	6 513 600	5 662 955
PA320 Provision pour assurance vie	5 127 145	5 147 361
PA330 Provision pour sinistres (vie)	2 131 214	1 860 271
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	5 652 976	4 133 752
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	-	-
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)	-	-
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage	-	-
PA360 Autres provisions technique (vie)	-	-
PA361 Autres provisions technique (non vie)	259 951	236 068
	19 684 886	17 040 407
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	1 707 576	1 345 169
	1 707 576	1 345 169
PA6 Autres Dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directe		
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances	-	19 619
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	-	-
PA622 Autres	-	-
PA63 Autres dettes	-	-
PA631 Dépôts et cautionnements reçues	83 751	83 751
PA632 Personnel	2 273	16 962
PA633 Etat ,organismes de sécurités sociale, collectivités publiques	88 359	662 435
PA634 Crédoiteurs divers	3 402 024	3 345 412
PA64 Ressources spéciales	-	-
	3 576 407	4 128 178
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation passif		
PA710 Report commissions reçues des réassureurs	-	-
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession	-	-
PA712 Autres comptes de régularisation passif	81 172	73 590
PA72 Ecart de conversion	-	-
	81 172	73 590
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	37 359 427	30 289 563

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Etat de résultat technique de l'assurance et / ou de la réassurance Non Vie Arrêté au 31 Décembre 2003

(Unité : en Dinars)

	Opérations Brutes 2003	Cessions et rétrocession 2003	Opérations Nettes 2003	Opérations Nettes 2002
PRNV 1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	7 196 175	-1 047 788	6 148 387	5 460 948
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-850 645	-65 594	-916 240	-849 984
	6 345 530	-1 113 382	5 232 148	4 610 964
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	614 687	-	614 687	492 543
PRNV2 Autres produits techniques	-	-	-	-
CHNV1 Charges de sinistres				
CHNV11 Montants payés	-4 398 453	213 313	-4 185 139	-3 011 366
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-1 519 223	477 252	-1 041 971	-668 540
	-5 917 676	690 565	-5 227 111	-3 679 906
CHNV 2 Variation des autres provisions techniques	-23 883	-	-23 883	-236 068
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-82 739	-	-82 739	-95 300
CHNV 4 Frais d'exploitation				
CHNV41 Frais d'acquisition	-186 288	-	-186 288	-
CHNV43 Frais d'administration	-1 379 806	-	-1 379 806	-1 348 143
CHNV44 Commissions recues des réassureurs	-	206 449	206 449	184 271
	-1 566 094	206 449	-1 359 645	-1 163 871
CHNV5 Autres charges techniques	-	-	-	-
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-	-	-	-
RTNV6 Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-630 176	-216 368	-846 544	-71 638

Etat de résultat technique de l'assurance et / ou de la réassurance Vie Arrêté au 31 Décembre 2003

(Unité : en Dinars)

	Opérations Brutes 2003	Cessions et rétrocession 2003	Opérations Nettes 2003	Opérations Nettes 2002
PRV 1 Primes acquises				
PRV11 Primes émises et acceptées	8 397 384	-624 427	7 772 957	7 870 265
PRV2 Produits de placements				
PRV 2 1 Revenus des placements	366 711	-	366 711	352 318
PRV 2 2 Produits des autres placements				
	sous total 2a	-	366 711	352 318
PRV 2 3 Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4 Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
	sous total 2	-	-	-
PR V3 Plus values non réalisées sur placements	-	-	-	-
PR V4 Autres produits techniques	-	-	-	-
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	-1 859 491	530 125	-1 329 366	-1 860 638
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-270 943	35 465	-235 479	448 017
	sous total 3	565 590	-1 564 845	-1 412 621
CHV 2 Variation des autres provisions techniques	20 216	-	20 216	-438 055
	sous total 4	-	20 216	-438 055
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-3 239 400	-	-3 239 400	-3 158 936

ASSURANCES SALIM – (Suite)

CHV 4	Frais d'exploitation				
CHV41	Frais d'acquisition	-7 902	-	-7 902	-
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-
CHV43	Frais d'administration	-481 476	-	-481 476	-506 606
CHV44	Commission recues des réassureurs	-	29 165	29 165	17 122
	sous total 5	-489 378	29 165	-460 213	-489 484
CHV5	Autres charges techniques	-	-	-	-
CH V9	Charges de placements				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-11 909	-	-11 909	-8 907
CHV 92	Correction de valeur sur placement	-92 021	-	-92 021	-184 052
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements	-50 312	-	-50 312	-
	sous total 6	-154 241	-	-154 241	-192 959
CHV 10	Moins values non réalisées sur placements	-	-	-	-
CHNT2	Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-	-	-	-
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	2 770 859	-29 672	2 741 186	2 530 528

Etat de résultat Arrêté au 31 Décembre 2003

(Unité : en Dinars)

	31/12/2003	31/12/2002
RNTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-846 544	-71 638
RTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 741 186	2 530 528
PRNT1 Produits des placements		
PRNT11 Revenus des placements	1 154 672	806 134
PRNT12 Produits des autres placements	-	-
sous total 1 a	1 154 672	806 134
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements	-	-
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	-	-
sous total 1	-	-
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance vie	-	-
CHNT1 Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-60 784	-73 480
CHNT12 Correction des valeur sur placements	-289 749	-421 126
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-158 417	-
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	-614 687	-492 543
PRNT2 Autres produits non techniques	-	-
CHNT3 Autres charges non techniques	-	-134 000
Résultat provenant des activités ordinaires	1 925 678	2 143 875
CHNT4 Impôts sur le résultat	-468 012	-842 717
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	1 457 666	1 301 158
PRNT4 Gains extraordinaires	-	-
CHNT5 Pertes extraordinaires	-	-
Résultat extraordinaire	-	-
Résultat net de l'exercice	1 457 666	1 301 158

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Etat de flux de trésorerie Arrêté au 31 Décembre 2003

(Unité : en Dinars)

	31/12/2003	31/12/2002
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissements des primes reçues des assurés	15 557 435	14 562 463
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-6 047 833	-5 621 999
- Encaissements des primes reçues acceptations	-	9 872
- Sommes versées pour sinistres acceptations	-	-184 489
- Décaissements des primes pour les cessions	-740 352	-405 739
- Encaissements des sinistres pour les cessions	93 729	507 662
- Commissions versées aux intermédiaires	-3 445 703	-2 873 761
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-1 559 165	-1 345 631
- Encaissements liés à la cession des placements financiers	553 391	993 197
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-973 072	-842 561
- Produits financiers reçus	1 953 914	1 013 090
- Impôt sur les bénéfices payés	-1 314 721	-181 205
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	4 077 623	5 630 897
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Décaissements provenant de l'acquisition cession des immobilisations	-3 309 389	-
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises	-20 472 590	-54 806 916
- Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises	16 679 042	48 932 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-7 102 937	-5 874 916
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions	4 000 000	-
- Dividendes et autres distributions	-818 900	-435 705
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	3 181 100	-435 705
<u>Variation de trésorerie</u>	155 786	-679 724
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	134 119	813 842
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	289 905	134 119

Engagements hors bilan reçus et donnés : néant

NOTES AUX ETATS FINANCIERS Arrêtées au 31/12/2003

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société « ASSURANCES SALIM » a été créée le 15 septembre 1995 sous la forme d'une société anonyme spécialisée dans l'assurance vie et la capitalisation. Le 24 juin 1997, la société a obtenu l'agrément pour exercer dans toutes les branches d'assurances et s'ériger en une compagnie multi-branches habilitée à couvrir tous types de risques.

A la date du 31/12/2003, le capital social s'élève à 10 000 MDT composé de 2 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité et est réparti comme suit :

Actionnaires	% de détention
- Banque de l'Habitat	30,00 %
- Epargne invest Sicaf-BH	13,90 %
- Sim Sicar-BH	9,30 %
- Haifa LAARIBI	7,05 %
- Ahmed TRABELSI	7,00 %
- Nejib MARZOUGUI	7,00 %
- Tahar ZARROUK	7,00 %
- Modern Leasing	2,30 %
- Sifib	2,30 %
- Autres privés	14,15 %

ASSURANCES SALIM – (Suite)

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2003 a connu les faits marquants suivants :

- Réalisation de l'augmentation du capital de la société de 4 MDT à 10 MDT.
- Réalisation de 2 placements immobiliers (achats d'un immeuble et l'acquisition d'un terrain).
- Ouverture de 10 nouvelles agences.

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	linéaire
- Matériel informatique	7 ans	dégressive
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

4.3 - Placements financiers**Règles de prise en compte**

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluationTitres à revenus variables

Les titres à revenus variables sont évalués au moindre du coût d'acquisition historique et de la valeur d'usage. Les corrections de valeurs, correspondant à l'écart négatif entre la valeur d'usage et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

La valeur d'usage est évaluée sur la base :

- du cours moyen du mois de décembre pour les titres admis à la cote ;
- de la valeur mathématique comptable calculée à partir du dernier bilan disponible pour les titres non admis à la cote.

ASSURANCES SALIM – (Suite)Les obligations et autres titres à revenus fixes

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique ou à leur prix de remboursement compte tenu :

- De l'écart positif entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement qui est directement porté en charges de manière échelonnée sur la durée de détention du titre ;
- De l'écart négatif entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement qui est directement porté en produits de manière échelonnée sur la durée de détention du titre.

4.4 - Les provisions techniques

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base de tables de mortalité admises en Tunisie (TD 88-90, TD 88-90 à 70 % et TD 60-64).

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

5. MODIFICATIONS COMPTABLES

Conformément à l'article 21 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, l'estimation des provisions pour sinistres à payer devrait se faire compte tenu d'un taux de chargement minimum de 5 %. La Société « ASSURANCES SALIM » a procédé au cours de l'exercice 2003 au changement du taux de chargement appliqué pour la « Branche Automobile ». Le taux de chargement retenu au titre de cette branche est, désormais, de 5 % au lieu de 8 % appliqué en 2002.

6. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)**A) NOTES SUR LE BILAN****I) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN****AC 1 - Actifs incorporels**

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2003 un montant net de 3 508 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2002	Acquisitions de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2003	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2003
				31/12/2002	Dotations 2003	31/12/2003	
Logiciels	53 270	660	53 931	(45 232)	(5 191)	(50 423)	3 508
Total	53 270	660	53 931	(45 232)	(5 191)	(50 423)	3 508

ASSURANCES SALIM – (Suite)

AC 2- Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2003 un montant net de 266 331 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2002	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2003	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2003
					31/12/2002	Dotations 2003	31/12/2003	
A.A.I.	150 784	6 310	-	157 094	(51 226)	(15 083)	(66 309)	90 785
M. Transp	192 419	19 643	(17 571)	194 491	(125 779)	(3 871)	(129 651)	64 840
M. Inform	213 763	43 232	(231)	256 764	(173 032)	(26 813)	(199 847)	56 918
M.M.B.	173 196	2 662	-	175 858	(108 001)	(14 068)	(122 069)	53 789
Total	730 162	71 847	(17 802)	784 207	(458 038)	(59 835)	(517 876)	266 331

AC3 – Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2003 un montant net de 28 067 638 DT contre un montant de 22 622 471 DT au 31/12/2002 soit une augmentation de 5 445 167 DT se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2003	31/12/2002
Terrains et constructions	3 309 389	-
Participations dans des entreprises liées	5 532 613	5 825 495
Obligations émises par les entreprises liées	350 000	350 000
Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	5 165 704	3 910 876
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 536 050	11 836 050
Autres prêts	153 055	120 335
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	-	500 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	20 827	79 715
Total	28 067 638	22 622 471

1- Terrains et constructions

Le solde du poste « Terrains et constructions » s'élève à 3 309 389 DT et se compose de :

- un acompte sur l'acquisition de l'immeuble Espace Tunis de 70 % du montant total soit 1 992 900 DT ;
- une acquisition d'un terrain pour construction du futur siège de SALIM pour un montant de 1 316 489DT.

2- Participations dans des entreprises liées

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2002	Mvts de l'exercice		Valeur Brute au 31/12/2003	Provisions			Valeur Nette au 31/12/2003
		Acquisitions	Cessions /transfert		31/12/2002	Dotations 2003	31/12/2003	
BH	2 322 165	-	-	2 322 165	711 372	(71 273)	640 099	1 682 066
BH TECHNOLO	80 000	250 000	-	330 000	80 000	117 706	197 706	132 294
M LEASING	560 000	-	-	560 000	-	170 016	170 016	389 984
EPARGNE INVEST	5 990	-	5 990	-	-	-	-	-
SIFIB	218 376	-	-	218 376	23 893	(225)	23 668	194 708
SIM SICAR	1 997 800	-	197 640	1 800 160	-	-	-	1 800 160
SOPIVEL	400 000	-	312 000	88 000	270 700	(270 700)	-	88 000
STIMEC	338 000	-	-	338 000	60 569	81 588	142 157	195 843
SGRC	999 700	-	-	999 700	-	-	-	999 700
SMT	50 000	-	100	49 900	-	42	42	49 858
Total	6 972 031	250 000	515 730	6 706 301	1 146 534	27 154	1 173 688	5 532 613

3- Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2002	Acquisition/ libération	Cession/tombé	Valeur Nette au 31/12/2003
Emprunt obligataire BH	350 000	-	-	350 000
Total	350 000	-	-	350 000

ASSURANCES SALIM – (Suite)

4- Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2002	Mvts de l'exercice		Valeur Brute au 31/12/2003	Provisions			Valeur Nette au 31/12/2003
		Acquisitions	Cessions /transfert		2002	Dotations 2003	2003	
AMEN BANQUE	27 305	-	-	27 305	-	-	-	27 305
ATB	65 000	-	-	65 000	9 085	(3 780)	5 305	59 695
BIAT	250 903	-	-	250 903	11 274	22 837	34 111	216 792
BNA	43 235	-	-	43 235	7 343	5 233	12 576	30 659
B SUD	4 100	-	-	4 100	-	-	-	4 100
BTEI	124 300	-	-	124 300	9 256	(9 256)	-	124 300
STB	107 000	-	-	107 000	18 860	19 430	38 290	68 710
ELECTROSTAR	5 402	-	-	5 402	3 063	609	3 672	1 730
SOTUMAG	72 284	-	-	72 284	37 853	(2 133)	35 720	36 564
STAR	25 500	-	-	25 500	13 915	2 480	16 395	9 105
AFRIQUE	32 000	-	-	32 000	2 412	(2 412)	-	32 000
ASSURCREDIT	150 000	-	-	150 000	-	1 110	1 110	148 890
SDA	5 550	-	-	5 550	-	1 293	1 293	4 257
TUNIS RE	102 000	328 300	-	430 300	-	-	-	430 300
SICAV BHP	637 539	-	-	637 539	59 193	26 051	85 244	552 295
SICAV BHO	2 431 016	7 044 289	6 033 844	3 441 461		22 460	22 460	3 419 001
Total	4 083 134	7 372 589	6 033 844	5 421 879	172 254	83 922	256 176	5 165 703

5 - Obligations et autres titres à revenu fixe

Libellé	Valeur nette au 31/12/2002	Souscription	Rembours-ement	Valeur nette au 31/12/2003
- Emprunt obligataire BATAM	500 000	-	-	500 000
- Emprunt obligataire ATL 1	1 000 000	-	-200 000	800 000
- Emprunt obligataire ATL 2	-	350 000	-	350 000
- Emp. obligataire OF. DES CEREALES	900 000	-	-100 000	800 000
- Emprunt obligataire CIL 1	300 000	-	-	300 000
- Emprunt obligataire CIL 2	-	100 000	-	100 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING	300 000	-	-	300 000
- Emprunt obligataire EL MOURADI	-	1 500 000	-	1 500 000
- Emprunt obligataire SOTUVER	400 000	-	-	400 000
- Emprunt obligataire VAGA	-	50 000	-	50 000
- BTA 5 ANS	999 500	-	-	999 500
- BTA 3 ANS	1 990 000	-	-	1 990 000
- BTA 10 ANS	5 446 550	-	-	5 446 550
Total	11 836 050	2 000 000	-300 000	13 536 050

6- Autres prêts

Libellé	Valeur nette au 31/12/2002	Prêts accordés en 2003	Rembour-ement en 2003	Valeur nette au 31/12/2003
- Prêts sous forme d'avances sur contrats en assurances vie	10 220	7 900	-1 720	16 400
- Prêt au personnel (FAS)	110 114	60 990	-34 449	136 655
Total	120 334	68 890	-36 169	153 055

ASSURANCES SALIM – (Suite)

7- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Libellé	Valeur nette au 31/12/2002	Souscriptions en 2003	Rachats en 2003	Valeur nette au 31/12/2003
- Billet de trésorerie	-	350 000	-350 000	-
- Certificat de dépôt	500 000	10 500 000	-11 000 000	-
<u>Total</u>	<u>500 000</u>	<u>10 850 000</u>	<u>-11 350 000</u>	<u>=</u>

8- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Libellé	Valeur nette au 31/12/2002	Libération en 2003	Constitution en 2003	Valeur nette au 31/12/2003
Tunis- ré	79 716	-130 000	71 112	20 827
<u>Total</u>	<u>79 716</u>	<u>-130 000</u>	<u>71 112</u>	<u>20 827</u>

AC 5 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2003 un montant de 2 386 810 DT contre 1 939 687 DT en 2002 soit une augmentation de 447 123 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant net au 31/12/2003	Montant net au 31/12/2002	Variation
- Provisions pour primes non acquises	479 580	545 174	-65 594
- Provisions pour sinistres vie	333 248	297 784	35 465
- Provisions pour sinistres non vie	1 573 982	1 096 729	477 252
<u>Total</u>	<u>2 386 810</u>	<u>1 939 687</u>	<u>447 123</u>

AC 6 - Créances

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2003	Montant au 31/12/2002	Variation
- Primes acquises et non émises	24 204	155 481	-131 277
- Créances nées d'opérations d'assurances directes (*)	5 052 034	4 624 942	427 092
- Créances nées d'opérations de réassurances	280 336	-	280 336
- Personnel	5 353	3 884	1 469
- Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	317 952	-	317 952
<u>Total</u>	<u>5 679 879</u>	<u>4 784 307</u>	<u>895 572</u>

(*) Les créances nées d'opérations d'assurances directes concernent principalement les relations suivantes :

Relation	Montant
- Créances BH	2 233 049
- Créances SNIT	358 179
- BMA	60 271
- Groupe Chimique Tunisien	43 723
- Créances Ministère Enseignement supérieur	99 392
- Créances Ese YOUSSEF ELLTAIEF	53 151

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Il est aussi à noter que pour l'exercice 2003, l'ASSURANCES SALIM a constaté une provision sur créances douteuses pour un montant de 74 265 DT.

AC 7 - Autres éléments d'actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise au 31/12/2003 un solde de 955 262 DT contre un solde de 662 937 DT au 31/12/2002 et s'analyse comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2003	Montant au 31/12/2002	Variation
- Comptes Banque de l'Habitat	289 882	134 092	155 790
- Caisse	23	26	-3
- Chèques impayés et autres	6 192	6 118	74
- Produits à recevoir	557 599	522 701	34 898
- Autres	101 566	-	101 566
<u>Total</u>	<u>955 262</u>	<u>662 937</u>	<u>292 325</u>

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN**CP - Capitaux propres**

A la date du 31/12/2003, le capital social s'élève à 10 000 MDT composé de 2 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde avant affectation au 31/12/2002	Affectations et imputations	Résultat de l'exercice	Augmentation du capital	Solde avant affectation au 31/12/2003
- Capital social	4 000 000	-	-	6 000 000	10 000 000
- Réserves légales	274 128	65 057	-	-	339 185
- Réserves pour réinvestis.	204 500	-	-	-204 500	-
- Réserves extraordinaires	1 590 000	365 000	-	-1 795 500	159 500
- Fonds social	167 564	19 501	-	-	187 065
- Report à nouveau	1 159	1101	-	-	2 260
- Résultat de la période	1 301 158	-1 301 158	1 457 666	-	1 457 666
<u>Total</u>	<u>7 538 509</u>	<u>-850 499</u>	<u>1 457 666</u>	<u>4 000 000</u>	<u>12 145 676</u>

Résultat de l'exercice

Le résultat brut de l'exercice 2003 est de 1 925 678 DT soit une diminution par rapport à 2002 de 10%.

Le résultat net de l'exercice 2003 est de 1 457 666 DT soit une augmentation par rapport à 2002 de 12%.

Libellé	Montant au 31/12/2003	Montant au 31/12/2002	Variation	%
Résultat Brut	1 925 678	2 143 875	-218 198	-10%
Impôts sur les Sociétés	468 012	842 717	-374 705	-44%
Résultat Net	1 457 666	1 301 158	156 507	12%

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 163 710 DT constituées principalement du montant d'un redressement litigieux réclamé par la CNSS à hauteur de 28 388 DT et d'une provision pour risques divers à hauteur de 134 000 DT.

PA 3 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 19 684 886 DT contre 17 040 407 DT en 2002 soit une augmentation de 2 644 478 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

ASSURANCES SALIM – (Suite)

1 - Les provisions pour primes non acquises non vie totalisent 6 513 600 DT en 2003 contre 5 662 955 DT en 2002 soit une augmentation de 850 645 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2003	Montant au 31/12/2002	Variation
- Engineering	5 240 450	4 837 745	402 705
- Automobile	865 671	598 159	267 512
- ARD	132 692	108 443	24 249
- Incendie	244 332	98 387	145 945
- Transport	30 455	20 221	10 234
Total	6 513 600	5 662 955	850 645

2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) totalisent au 31/12/2003, 5 127 145 DT contre 5 147 361 DT au 31/12/ 2002 soit une diminution de 20 216 DT.

3 - Les provisions pour sinistres vie au 31/12/2003 sont évaluées à 2 131 214 DT contre 1 860 271 DT en 2002 soit une augmentation de 270 943 DT.

4 - Les provisions pour sinistres non vie totalisent au 31/12/2003 un montant de 5 652 976 DT contre 4 133 752 DT en 2002 soit une augmentation de 1 519 223 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2003	Montant au 31/12/2002	Variation
- Engineering	1 676 071	911 850	764 221
- Automobile	2 344 223	1 566 493	777 730
- ARD	781 611	436 726	344 885
- Incendie	59 861	327 287	-267 426
- Transport	56 535	35 666	20 869
- Assurance groupe maladie	734 674	855 730	-121 056
Total	5 652 976	4 133 752	1 519 223

5 -Autres provisions techniques (non vie) qui sont constituées des provisions pour risques en cours et présentent un solde de 259 951 DT détaillé comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2003	Montant Au 31/12/2002	Variation
- Automobile	259 951	121 739	138 212
- ARD	-	114 329	-114 329
Total	259 951	236 068	23 883

PA 5 - Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2003 à 1 707 576 DT contre 1 345 169 DT au 31/12/2002 soit une augmentation de 362 407 DT.

PA 6 - Autres dettes

Le solde du poste autres dettes s'élève au 31/12/2003 à 3 576 407 DT (y compris la Participation Bénéficiaire BH d'un montant de 3 229 153 DT) contre 4 128 178 DT (y compris Participation Bénéficiaire BH d'un montant de 3 315 859 DT) au 31/12/ 2002, soit une diminution de 551 771 DT.

PA 7 - Autres passifs

Le solde du poste « Autres passifs » s'élève au 31/12/2003 à 81 172 DT contre 73 590 DT au 31/12/2002, soit une augmentation de 7 582 DT.

ASSURANCES SALIM – (Suite)

J) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE****PRV1 - Prime acquises**

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 7 772 957 DT pour l'année 2003 contre 7 870 265 DT en 2002 soit une régression de 97 308 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2003	Montant au 31/12/2002	Variation
- Primes émises net d'annulations et ristournes	8 443 661	8 408 207	35 453
- Primes à annuler	-10 000	10 000	-20 000
- Variation des primes acquises non émises	-36 276	- 112 342	76 066
- Acceptations	-	2 327	-2 327
Sous-total 1	8 397 384	8 308 192	89 193
- Primes cédées	-624 427	- 437 927	-186 500
<u>Total</u>	<u>7 772 957</u>	<u>7 870 265</u>	<u>-97 308</u>

PRV2 - Produits des placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2003 un montant de 1 521 383 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie _____ x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie

Soit :

- Provisions techniques vie	7 258 359
- Provisions techniques non vie	12 166 575
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	30 112 945
- Produits des placements globaux	1 521 383

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élève à 366 711 DT pour l'exercice 2003 contre un montant de 352 318 DT au titre de l'exercice 2002.

CHV1 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 1 564 845 DT pour l'exercice 2003 contre 1 412 621 DT au titre de l'exercice 2002, soit une augmentation de 152 224 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2003	Montant au 31/12/2002	Variation
- Sinistres payés	-1 859 491	- 2 241 945	382 455
- Part des réassureurs dans les sinistres	530 125	381 308	148 817
- Variation des provisions pour sinistres	-270 944	373 466	-644 409
- Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	35 465	74 550	-39 086
<u>Total</u>	<u>-1 564 845</u>	<u>- 1 412 621</u>	<u>-152 224</u>

ASSURANCES SALIM – (Suite)

CHV2 - Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 20 216 DT pour l'exercice 2003 contre 438 055 DT en 2002, soit une augmentation de 458 271 DT.

CHV4 - Frais d'exploitation

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 1 861 282 DT.

La part attribuée au compte de résultat technique vie en 2003 est de 481 476 DT contre 506 606 DT en 2002, soit une diminution de 25 130 DT.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2002 et 2003 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2003		Exercice 2002	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	19%	81%	16%	84%
- Salaires	23%	77%	28%	72%
- Chiffre d'affaires	54%	46%	58%	42%

Dans la même rubrique frais d'exploitation, figure les commissions reçues des réassureurs en 2003 pour un montant de 29 165 DT contre 17 122 DT en 2002.

CHV9 - Charges des placements

Le compte charges des placements global dégage un montant 196 584 DT en 2003 contre 192 959 T en 2002, soit une augmentation de 3 625 DT détaillée comme suit :

- La charge de gestion des placements dégage un montant de 11 909 DT en 2003 contre 8 907 DT en 2002 qui provient des intérêts servis sur dépôts aux réassureurs en assurances vie.
- La correction des valeurs sur placement provient essentiellement de la quote-part des provisions pour dépréciation des titres allouées à l'assurance vie, soit un montant total de 92 021 DT en 2003 contre 184 052 DT en 2002. Cette quote-part a été calculée comme suit :

La quote-part des provisions pour dépréciation des titres allouée à l'assurance vie soit 92 021 DT a été effectuée sur la base de la quote part des provisions techniques vie par rapport au total des provisions techniques vie et non vie.

Clés de répartition	Vie	Non Vie +Capitaux propres	Total
Provisions techniques	7 258 359	22 854 586	30 112 945
Quote part	24%	76%	100%
Correction de valeurs sur placements	92 021	289 748	381 770

La perte provenant de la réalisation des placements dégage un montant total de 208 728 DT, la quote part affectée au compte de résultat vie, application faite des taux du tableau ci-dessous est de 50 312 DT.

Clés de répartition	Vie	Non Vie +Capitaux propres	Total
Provisions techniques	7 258 359	22 854 586	30 112 945
Quote part	24%	76%	100%
Perte provenant de la réalisation des placements	50 312	158 417	208 729

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire en 2003 de 2 741 186 DT contre 2 530 528 DT en 2002.

ASSURANCES SALIM – (Suite)

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE.

PRNV1 - Primes acquises

Le solde du poste primes acquises s'élève au 31/12/2003 à 5 232 148 DT contre 4 610 964 DT en 2002, soit une augmentation de 621 184 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2003	Montant au 31/12/2002	Variation
- Primes émises	7 138 655	- 6 563 394	575 261
- Acceptations	142 520	57 200	85 320
- Variation des primes émises non acquises	-864 888	-1 052 557	187 669
- Variation des primes émises non acquises sur acceptations	14 243	-9 026	23 269
- Primes à annuler	-85 000	35 000	-120 000
- Variation des primes acquises non émises	-	-	-
Sous-total 1	6 345 530	5 594 011	751 519
- Primes cédées	-1 047 788	-1 194 647	146 859
- Part des réassureurs dans la variation des PENA	-65 594	211 600	-277 194
Total	5 232 148	4 610 964	621 184

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Le compte produit des placements de la société totalise au 31/12/2003 un montant de 1 521 383 DT. La quote-part des produits des placements qui est allouée au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26/06/2000) :

Provision technique Non vie x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie

Soit :

- Provisions techniques vie	7 258 359
- Provisions techniques non vie	12 166 575
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	30 112 945
- Produits des placements globaux	1 521 383

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 614 687 DT pour l'exercice 2003 contre un montant de 492 543 DT au titre de l'exercice 2002.

CHNV1 : Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercices totalise 5 227 111 DT pour l'année 2003 contre 3 679 906 DT au titre de l'exercice 2002, soit une augmentation de 1 547 205 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2003	Montant au 31/12/2002	Variation
- Sinistres payés	-4 398 453	-3 521 658	-876 795
- Part des réassureurs dans les sinistres	213 313	510 292	-296 979
- Variation des provisions pour sinistres	-1 519 223	-879 378	-639 845
- Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	477 252	210 838	266 414
Total	-5 227 111	-3 679 906	-1 547 205

ASSURANCES SALIM – (Suite)

CHNV2 - Variations des autres provisions techniques.

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et présentent un solde de 23 883 DT détaillé comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2003	Montant au 31/12/2002	Variation
- Automobile	259 951	121 739	138 212
- ARD	-	114 329	-114 329
Total	<u>259 951</u>	<u>236 068</u>	<u>23 883</u>

CHNV3 - Participations aux bénéfiques et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2003 à 82 739 DT contre 95 300 DT en 2002, et se détaille comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2003	Montant au 31/12/2002	Variation
- Participations aux bénéfiques servies	- 82 739	- 95 300	12 560
Total	<u>- 82 739</u>	<u>- 95 300</u>	<u>12 560</u>

CHNV4 - Frais d'exploitation

Le compte frais d'administration de la société dégage un montant global de 1 861 282 DT.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie en 2003 est de 1 379 806 DT contre 1 348 143 DT en 2002, soit une augmentation de 31 663 DT.

A noter que la répartition des frais d'exploitation non directement affectables au titre des exercices 2002 et 2003 a été faite sur la base des clés de répartition suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2003		Exercice 2002	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	19%	81%	16%	84%
- Salaires	23%	77%	28%	72%
- Chiffre d'affaires	54%	46%	58%	42%

Dans la même rubrique frais d'exploitation figure la commission reçue des réassureurs en 2003 pour un montant de 206 449 DT contre 184 271 DT en 2002.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat déficitaire de 846 544 DT en 2003 contre un résultat déficitaire de 71 638 DT en 2002.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

Poste	2003	2002	Variation
RNTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	-846 544	-71 638	-774 906
RTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 741 186	2 530 528	210 658
PRNT1 Produits des placements	1 154 672	806 134	348 538
CHNT1 charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)			
CHNT11 charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-60 784	-73 480	12 696
CHNT12 correction des valeurs sur placements	-289 749	-421 126	131 377
CHNT13 pertes provenant de la réalisation des placements	-158 417	-	-158 417
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-614 687	-492 543	-122 144
CHNT3 Autres charges non techniques	-	-134 000	134 000
CHNT4 Impôts sur le résultat	-468 012	-842 717	374 705
<u>Résultat net de l'exercice</u>	<u>1 457 666</u>	<u>1 301 158</u>	<u>156 508</u>

K) AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Participations bénéficiaires de la Banque de l'Habitat**

Le montant des participations bénéficiaires de la « Banque de l'Habitat » sur les polices d'assurance conclues avec la Société « ASSURANCES SALIM » s'élève à 3 282 241 DT au titre de l'exercice 2003 contre 3 211 980 DT au titre de l'exercice 2002 et se détaille comme suit :

Branche	2003	2002	Modalité de calcul
Vie collective logement	3 229 154	3 154 562	75 % du résultat du contrat compte tenu de frais de gestion fixés forfaitairement à 15 % des primes nettes de l'exercice et d'une provision pour primes émises et non acquises fixée à 36 % des primes nettes de l'exercice. (*)
Incendie Crédits commerciaux BH	3 718	1 892	20 % du résultat du contrat compte tenu de frais de gestion et de chargements fixés forfaitairement à 20 % des primes nettes afférentes aux affaires nouvelles de l'exercice.
Tous risque chantier	3 838	11 178	20 % du résultat du contrat compte tenu de frais de gestion et de chargements fixés forfaitairement à 20 % des primes nettes afférentes aux affaires nouvelles de l'exercice.
Incendie collectif	45 531	44 347	7 % des primes nettes de l'exercice.
<u>Total</u>	<u>3 282 241</u>	<u>3 211 980</u>	

(*) Il est à signaler que le taux contractuel des frais de gestion a été ramené suivant Avenant n° 1/2004 de 20 % à 15 %. Le taux de la « Participation Bénéficiaire » a été ramené de 70 % à 75 %.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31-12-2003**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « ASSURANCES SALIM »

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 19 Avril 2002, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers la Société « ASSURANCES SALIM » tels qu'arrêtés à la date du 31 Décembre 2003. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

ASSURANCES SALIM – (Suite)

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société « ASSURANCES SALIM » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2003 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La participation bénéficiaire perçue par la «Banque de l'Habitat» au titre du contrat « Vie collective logement » est calculée en tenant compte d'une provision mathématique estimée à 36 % des primes nettes de l'exercice. Selon les clauses du contrat précité, le montant de la provision devrait être estimé sur la base du taux réglementaire soit 50 % des primes nettes de l'exercice, conformément à la fiche technique régissant le contrat « Vie collective logement ».

- Comme il est indiqué dans la note aux états financiers « Modifications comptables », la Société « ASSURANCES SALIM » a procédé au 31-12-2003 à la modification du taux de chargement appliqué pour l'estimation des provisions pour sinistres à payer au titre de la « Branche Automobile ». Le taux de chargement retenu au titre de cette branche est, désormais, de 5 % au lieu de 8 % appliqué en 2002,

- La Société «ASSURANCES SALIM » détient à la date du 31-12-2003 des obligations émises par la Société « Héra d'Electroménager et de Confort BATAM » pour une valeur de 501 644 Dinars dont 1 644 Dinars d'intérêts courus et non échus. Selon les informations disponibles, la société «BATAM » est notée «D » sur l'échelle de notation à court terme et à long terme. Comme il est indiqué, les obligations détenues sur cette relation demeurent évaluées au 31 Décembre 2003 à leur coût d'acquisition historique et n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation pour risque de défaut de paiement. Il est actuellement très incertain d'anticiper sur la capacité de remboursement futur de la société «BATAM» et de ce fait, aucune dépréciation de ces titres n'a été constituée dans les états financiers.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également, procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Nous devons formuler les observations suivantes :

1/ Les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Nous ne sommes, donc, pas en mesure de se prononcer sur le respect par la Société « ASSURANCES S ALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'arrêté sus-indiqué.

2/ Conformément à l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par action si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %.

La société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2003, une participation de 3,1 % du capital de la « Banque de l'Habitat » ; elle-même détenant 30% du capital de la Société « ASSURANCES SALIM ».

ASSURANCES SALIM – (Suite)

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article précité.

3/ Conformément à l'article 45 de la Convention Collective Nationale des Assurances, il est institué au sein de chaque entreprise un fonds annuellement alimenté par prélèvement sur les bénéfices de l'entreprise. Ce fonds servira à financer les oeuvres sociales et les subventions de scolarisation.

Les prélèvements effectués sur ce fonds par la Société «ASSURANCES SALIM » au titre de l'exercice 2003 concernent :

- Des prestations remboursables pour un montant de 60 990 Dinars, constituées des prêts sociaux, des prêts pour achats de voitures et des prêts fonciers ;
- Des prestations non remboursables pour un montant de 54 169 D des subventions de scolarisation, des bonifications d'intérêts subventions de restauration, des allocations de vacances, des subventions pour mariage et naissances et des aides pour les fêtes d'Aid et les cadeaux de fin d'année.

En dehors de l'incidence des éléments ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2003.

Tunis, le 26 Avril 2004
Le commissaire aux comptes
P/ CMC
Chérif BEN Zina

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous n'avons pas été avisés par votre Conseil d'Administration de conventions soumises aux dispositions du dit article.

La Société « ASSURANCES SALIM » a accordé au cours de l'exercice 2003 des subventions au profit de certains clubs et associations sportifs et fonds de solidarité pour un montant total de 74 465 Dinars.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre de cet article.

Tunis, le 26 Avril 2004
Le commissaire aux comptes
P/ CMC
Chérif BEN Zina